

Rapport d'activité 2021

**Un opérateur
de compétences pour**

- **faire savoir**
- **faire comprendre**
- **faire agir**



Opérateur de compétences, Mode d'emploi

1 agrément...

Agréé par l'État le 29 mars 2019 pour les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

...pour 6 missions définies par la loi Avenir du 05 septembre 2018, puis la loi climat du 22 août 2021 :

1. Accompagner le développement de l'alternance.
2. Accompagner les entreprises dans le développement de la formation et particulièrement les TPE - PME.
3. Accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi.
4. Accompagner les mutations économiques.
5. Développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques (intermittents du spectacle, artistes-auteurs).
6. Informer les entreprises sur les enjeux liés à l'environnement et au développement durable et les accompagner dans l'analyse et la définition des besoins en compétences pour leurs projets d'adaptation à la transition écologique.

Sommaire

- 06** **Édito**
Accompagner "en toutes circonstances" :
notre raison d'être et d'agir !
- 08** **#1. Portrait**
Les chiffres clés 2021 de l'Opérateur de compétences,
ses adhérents et ayants droit
- 14** **#2. Pilotage**
2021, 1^{ère} année de référence pour mesurer
les évolutions
- 18** **#3. Proximité**
Un besoin, une solution
- 26** **#4. Activité**
Après la crise, la reprise ?
- 36** **#5. Gouvernance**
Une gouvernance agile et responsable
au service de l'intérêt général
- 38** **#6. Pratique**
- Restez connectés à l'Afdas !
- Gardez le contact avec votre délégation régionale.
- 40** **#7. Annexe**
Champs d'agrément couvert par l'Afdas

Édito

Accompagner en toutes circonstances : notre raison d'être et d'agir !

Alors que notre Convention d'Objectifs et de Moyens triennale arrive à son terme, l'heure est à la mesure du chemin parcouru depuis notre agrément en mars 2019. Et quel chemin parcouru !

Après la recomposition politique, la structuration d'une nouvelle offre de services aux adhérents, une réorganisation interne de l'Opco et, au cours des deux dernières années, la gestion d'une crise sanitaire hors-normes, l'activité de l'Afdas n'est pas loin de tourner enfin à plein régime, même si les traces laissées par deux années chaotiques restent bien prégnantes. La crise sanitaire laisse, en effet, en héritage son cortège de problématiques emploi / formation dans nos secteurs durement affectés.

2021 est donc, à sa manière, notre première année de référence avec une confirmation qui s'exprime pleinement dans cette phase de rebond et de reprise : le recours à la formation et aux services de l'Opco comme levier majeur d'accompagnement des transformations !

L'analyse des grands indicateurs de l'année 2021, montre que la dynamique de professionnalisation n'a globalement pas été altérée par une reprise de l'activité qui aurait pu, quand bien même partielle pour une partie de nos branches, rendre plus aléatoires les départs en formation, au moins ceux des salariés permanents. En réalité, la formation initiale et continue s'est imposée comme un véritable levier pour rebondir autrement et durablement. De ce point de vue, l'augmentation des fonds gérés, ceux engagés par l'Opco, témoigne de cet élan. Et le développement de l'alternance, sous toutes ses formes, en est bien sûr un des facteurs principaux, avec une croissance exponentielle supérieure à celle qu'on observe au niveau national.

Autre mission régalienne essentielle au service d'un accès résolument le plus large possible à la formation, le développement de nos plans de développement des compétences, qu'ils soient légaux ou conventionnels de branches, a permis de mieux accompagner encore la professionnalisation des salariés et des publics spécifiques. Pour les TPME et les publics spécifiques de nos secteurs, en particulier ; pour tous nos adhérents, en général, grâce notamment à la poursuite du programme FNE formation



Angeline Barth
Présidente



Isabelle Gentilhomme
Vice-Présidente



Thierry Teboul
Directeur général

négocié avec les services de l'Etat, renforçant ainsi notre rôle d'opérateur "engagé" dans la sécurisation des parcours et un maintien durable dans l'emploi.

2021 aura enfin marqué l'attribution d'une 6^{ème} mission régalienne confiée aux Opérateurs de compétences, celle de promouvoir et d'accompagner les transitions écologiques chez leurs adhérents, dans le cadre de la loi climat du 22 août. Au moment de la promulgation de la loi, l'Afdas avait déjà un temps d'avance pour relever ce défi en ayant fait de cette thématique une priorité interbranche début 2021. Anticiper et investir ce sujet nouvellement confié à l'Opco, comme tous les sujets liés à l'innovation sociale et sociétale, ne relevait donc plus du challenge. La gouvernance avait déjà impulsé avec les équipes de l'Afdas, une offre de services, de sensibilisation, de conseil et de formation en la matière, comme elle l'avait déjà fait sur la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels, et comme elle aura décidé de le faire en 2022 sur le sujet de l'inclusion économique.

Opérateur technique d'instances politiques résolues et engagées, accompagnateur en toutes circonstances des mutations économiques et sociales, observateur prospectif des évolutions de l'emploi et des qualifications, voilà ce qui aura cette année encore constitué le socle d'une institution sociale aux modes d'intervention pro-actifs, responsables, éclairés et raisonnés. Et si les formes d'intervention varient au gré des réformes et des aléas économiques et politiques, il n'en reste pas moins l'essentiel : un investissement et un engagement sans faille depuis 50 ans pour révéler et cultiver les talents de toutes et tous et de chacune et chacun des professionnels de nos champs.

Angeline Barth
Présidente

Isabelle Gentilhomme
Vice-Présidente

Thierry Teboul
Directeur général

#1. Portrait

Les chiffres clés 2021

de l'Opérateur de compétences,
ses adhérents et ses ayants droit.



De 44 à 31 branches pour une meilleure efficacité

Plusieurs secteurs ont volontairement décidé de se rapprocher et de dépendre de la même convention collective. Nous pouvons citer par exemple les branches des entreprises techniques au service de la création et de l'événement et des agences de mannequins, ou le secteur des éditions, regroupant dorénavant édition de livres, édition phonographique et édition musicale.

Ce processus de fusion des branches professionnelles a donc mathématiquement fait évoluer le nombre de branches de l'Opérateur de compétences qui passe ainsi de 44 à 31 sans impacter le nombre d'entreprises adhérentes. Une fusion qui renforce les caractéristiques communes et les enjeux partagés des secteurs couverts par l'Afdas.

71 512

Entreprises cotisantes à l'Afdas,
c'est 13% de plus qu'en 2020

514 058

Salariés équivalents temps plein (ETP)
couverts, c'est 7% de plus qu'en 2020

Ces hausses s'expliquent par l'adhésion de primo-employeurs avec le développement accru de l'apprentissage, mais aussi d'entreprises qui se sont mis en conformité avec les critères de rattachement à un Opérateur de compétences.



Des mutations économiques majeures



Un rapport au public



Une majorité de TPE



Une diversité d'acteurs et de structures



Un fonctionnement par économie de projets

31 branches

un opérateur commun

aFDas
DEMAIN EST LA FORMATION



Des filières économiques cohérentes



Des carrières atypiques



Des projets fédérateurs



Une répartition plus marquée dans les territoires

Répartition entreprises Franciliennes - Régions - DROM

Nombre d'entreprises :

en régions
69%



en Île-de-France

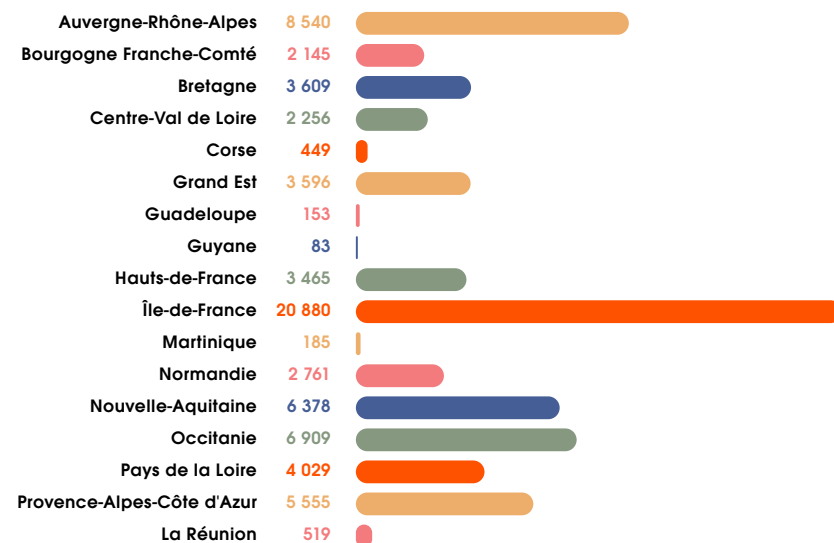
29%

dans les DROM

2%

La nouvelle répartition territoriale du nombre d'adhérents des entreprises franciliennes et des entreprises en région ou dans les DROM (départements et régions d'outre-mer), constatée en 2020, se confirme en 2021. La part des entreprises en région est devenue majoritaire, même si l'Île-de-France se place toujours comme la région qui en compte le plus, pesant à elle seule plus d'un quart des entreprises adhérentes à l'Afdas au niveau national.

Entreprises cotisantes par région



Total

71 512

Une majorité de TPE – PME

Répartition des entreprises par tranche effectif

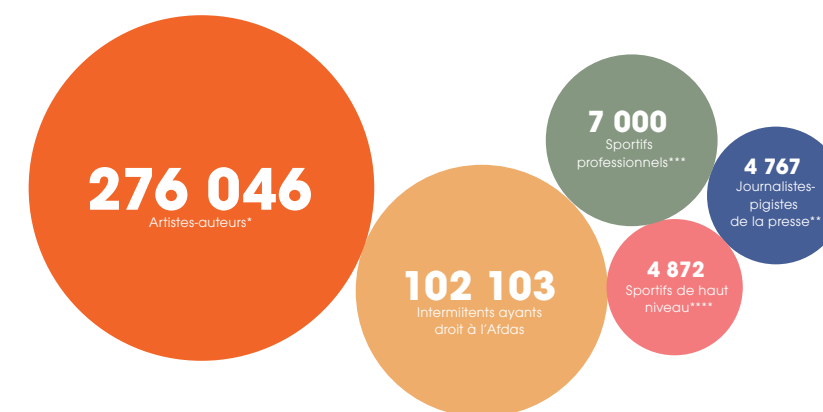
Effectifs d'entreprises	Nombre d'entreprises	%
moins de 11 salariés*	65 418	91,48%
11 à 49 salariés	4 994	6,98%
50 à 249 salariés	926	1,29%
250 salariés et plus	174	0,24%
Total	71 512	

*dont 13 529 entreprises n'employant que des intermittents du spectacle

98% des entreprises adhérentes à l'Afdas comptabilisent **moins de 50 salariés**, un chiffre en cohérence avec les modèles économiques des adhérents couverts par l'Opérateur de compétences.

"Un guichet unique" toujours plus essentiel pour nos publics spécifiques

L'Afdas demeure un point d'entrée incontournable pour la formation et l'accompagnement des carrières de salariés et non-salariés singuliers : intermittents du spectacle, artistes-auteurs, journalistes de la presse écrite rémunérés à la pige, sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, saisonniers des loisirs et du tourisme.



*estimation source Agessa – Maison des artistes. **recensement base Afdas – En 2018, la CCIJP (commission de la carte d'identité des journalistes professionnels) dénombrait 7 833 journalistes pigistes en France. ***Source rapport de branche Quadra – Pluricité 2018. ****Source liste SHN élite, seniors, relève, reconversion.

#2. Pilotage

2021, 1^{ère} année de référence pour mesurer les évolutions.



À partir de 2021, nous pouvons enfin comparer d'une année sur l'autre à périmètre égal la nature des fonds pilotés par l'OPCO.

Une augmentation des fonds gérés* :

Les dépenses formation et donc les fonds gérés par l'Afdas en 2021 continuent de croître avec une augmentation de **25%** par rapport à 2020 pourtant déjà présentée comme une année record en matière de fonds pilotés. Cette croissance est le produit du développement de l'alternance dans nos secteurs et d'une dynamique formative profondément ancrée.

La mutualisation, une opportunité :

Quand on sait que la majorité des entreprises adhérentes à l'Afdas ont moins de 50 salariés, on notera aussi qu'au regard de cette augmentation, la mutualisation est un mécanisme qui permet d'augmenter la capacité d'investissement en formation pour les TPME, **en multipliant entre 4 et 6 fois la contribution légale moyenne des entreprises.**

Mutualisation, mode d'emploi

En 2021, le montant de **la contribution moyenne** d'une entreprise de moins de 50 salariés est de **340€**.

Le plafond de prise en charge du plan de développement des compétences d'une entreprise de moins de 50 salariés, décidé par le conseil d'administration de l'Afdas est **de 1 400€ pour les moins de 11 salariés à 2 100€ pour les 11 à 49 salariés.**

*fonds gérés = Collecte légale (opérée jusqu'au 1^{er} janvier 2022) – reversements obligatoires à France Compétences + contributions supplémentaires (conventionnelles et volontaires) + contributions intermittents (dont GUSO), artistes-auteurs + péréquation.

Répartition des fonds gérés en 2021 :

Fonds gérés	Montant en 2020 en €	Montant en 2021 en €	Evolution 2020/2021
Fonds alloués au titre de la péréquation alternance (France compétences)	231 137 748	326 325 900	41%
Contributions légales des entreprises	153 003 782	153 859 891	1%
Contributions conventionnelles des branches	36 181 087	43 133 846	19%
Contributions volontaires des entreprises	16 342 042	17 483 473	7%
Contributions au titre des intermittents du spectacle (hors versements France compétences)	31 488 610	42 363 767	35%
Contributions conventionnelles au titre des journalistes pigistes de la presse écrite	242 271	272 240	12%
Contributions des artistes-auteurs	5 862 044	7 598 880	30%
Total des fonds gérés (hors subventions)	474 257 583	591 037 997	25%

591 037 997 €

Total des fonds gérés

*fonds gérés = Collecte légale (opérée jusqu'au 1^{er} janvier 2022) – versements obligatoires à France compétences + contributions supplémentaires (conventionnelles et volontaires) + contributions intermittents (dont GUSO), artistes-auteurs + péréquation.

Des frais de fonctionnement maîtrisés

En tant qu'Opérateur de compétences, notre responsabilité en matière de pilotage réside aussi dans la maîtrise de nos frais de missions et des frais de gestion administrative : un pari réussi pour l'Afdas. Pour les permanents, ses frais de gestion (2,64%) et ses frais de mission (2,67%) sont inférieurs de 3 points par rapport à l'objectif global fixé dans le cadre de notre convention d'objectifs et de moyens signée avec l'Etat.

Frais de fonctionnement, mode d'emploi

Frais de gestion : dépenses relatives à la gestion administrative des dossiers (de la collecte au paiement)

Frais de mission : dépenses relatives à l'information, la promotion et le conseil aux adhérents et aux ayants droit

#3. Proximité

Un besoin, une solution.

Les territoires, terre de conseil : promesse tenue !

Pour répondre au plus près des attentes des entreprises adhérentes et des professionnels sur l'ensemble du territoire, l'Afdas a respecté son engagement de proximité en continuant à développer sa présence et en allouant des ressources humaines et matérielles adaptées à la croissance de l'opérateur de compétences.

Aujourd'hui ce maillage territorial est incarné par **24** implantations.

100% des collaborateurs en délégation sont dédiés au développement de la formation auprès de nos entreprises adhérentes et nos publics particuliers : l'une des forces de ce réseau de proximité.

Une expérience client revisitée et approuvée !

Au-delà de notre présence renforcée sur les territoires, nous avons misé également sur la qualité de ce service de proximité en s'attachant à créer toutes les conditions pour faire vivre à nos publics, une expérience client homogène et qualitative.

Trois types de rendez-vous complémentaires sont aujourd'hui proposés à nos adhérents et nos professionnels. Les modalités et les formats mis en œuvre favorisent le passage à l'action en s'appuyant sur la force des temps collectifs et la dynamique qu'impulse le groupe, mais aussi la précision du sur-mesure qu'apporte, en complément, le rendez-vous individuel avec un conseiller. Tout cela en intégrant une refonte de notre offre de services de plus en plus digitalisée et plus que jamais centrée sur les besoins de nos publics pour un parcours utilisateur amélioré, enrichi et pragmatique !

Les effets de cette nouvelle expérience utilisateur se manifestent dans les résultats de l'enquête de satisfaction 2021* :

84%
des entreprises adhérentes satisfaites
par les services de l'Afdas

91%
des professionnels satisfaits
par les services de l'Afdas

*source enquête satisfaction annuelle réalisée par Harris interactive



#3. Proximité

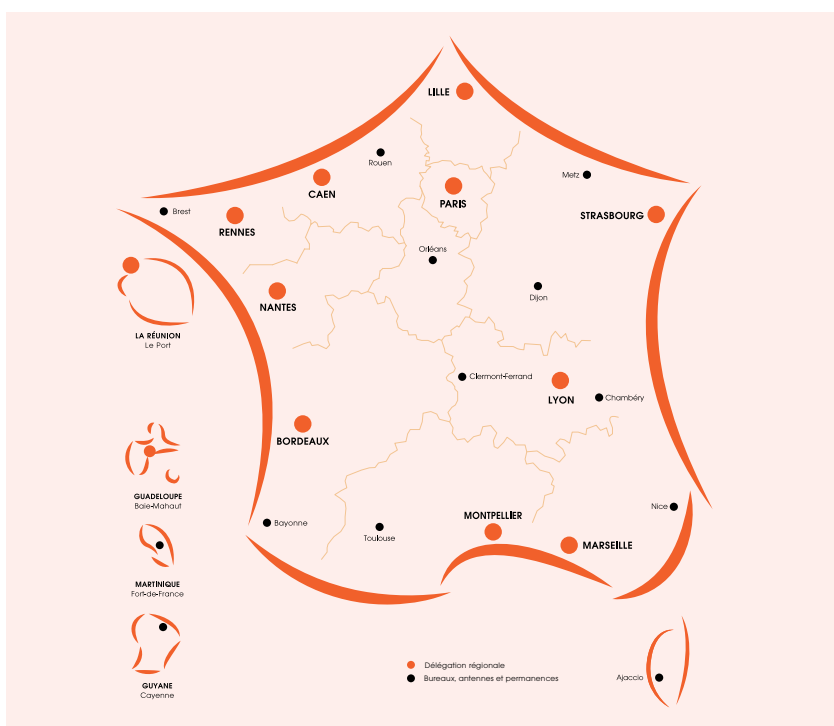
Un acteur engagé auprès de ses publics grâce à son réseau de proximité :

- 12 délégations régionales



Yves Muchembled, Directeur du développement et du réseau (au centre) et Elise Robbe Polliart, Directrice adjointe (à droite), accompagnés de l'équipe des 12 délégués régionaux Afdas, de gauche à droite : Sandra Gane (Guadeloupe, Martinique, Guyane), Bertrand Queyroi (Nouvelle-Aquitaine), Virginie Delacour (Grand Est Bourgogne Franche-Comté), Monika Susini (Provence-Alpes Côte-d'Azur), Maryline Humetz (Hauts-de-France), Tatiana Maksimovic (Bretagne - Centre-Val de Loire), Emmanuel Chow-Chine (Auvergne-Rhône-Alpes), Corine Bellier (Pays de la Loire), Stéphanie Germain (Normandie), Priscillia Pillard (La Réunion), Michel Benben (Occitanie), Laurent Zlotkowski (Île-de-France).

- 24 implantations territoriales
- 100% des collaborateurs dédiés au conseil dans les délégations



#3. Proximité

220
interlocuteurs
au service
des entreprises
et ayants droit.

=

100 collaborateurs
dédiés au conseil

16 ingénieurs-projets
"sur-mesure"

104 assistants formation assurant le traitement
des demandes de prise en charge de nos publics
et une information conseil de 1^{er} niveau

**22 203 contacts utiles avec nos publics,
c'est 35% de plus qu'en 2020 !**

Proximité, mode d'emploi



Des Webinaires qui décryptent l'univers de la formation professionnelle



Des Web-ateliers ou réunions en présentiel organisés par nos délégations régionales sur des thématiques ciblées (Alternance, Pro-A, Subventions, etc.)



Des rendez-vous individuels avec un Conseiller Afdas en présentiel ou en distanciel

Le "sur-mesure" pour une mise à l'échelle : notre marque de fabrique !

Pour mieux répondre aux missions confiées aux OPCO par la loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", l'Afdas avait créé en 2019 une Direction dédiée à l'innovation sociale et l'ingénierie de projets complexes (DISIP).

Depuis maintenant trois années, plus d'une vingtaine de collaborateurs dont 16 ingénieurs-projets interviennent à la demande et en appui des conseillers pour accompagner des projets spécifiques et "sur-mesure" mais aussi pour assurer une veille stratégique sur l'évolution des contenus et des formats de formation en regard des mutations économiques démontrant ainsi notre rôle systémique : adéquation de l'offre et la demande, ingénierie de certification, contrôle de la qualité, etc.

39

Certifications accompagnées

15

Projets de créations de CFA accompagnés

36

Projets "sur-mesure" accompagnés
(branches et entreprises)

Un véritable pôle incubateur de projets avec des expérimentations destinées à être mises à l'échelle quand le modèle le permet.

La preuve par l'exemple : l'Appui-Conseil Carrière conçu par les équipes de la DISIP et développé d'abord pour les sportifs professionnels à la demande et avec l'appui de la branche du sport.

Après une année d'expérimentation réussie, celui-ci est devenu un produit à part entière de notre offre de services aux particuliers, élargi et adapté aux branches de la publicité, des espaces de loisirs, au spectacle vivant mais aussi à nos publics spécifiques.

Des partenariats, une capacité d'action augmentée

La Direction des Partenariats et Relations Institutionnelles, chargée de coconstruire avec l'écosystème national et territorial les conditions d'un développement éclairé, nous permet de renforcer notre position d'acteur incontournable des politiques publiques de l'emploi, en veille sur les stratégies étatiques et vecteur de synergies et d'innovation sociale sur le terrain de l'emploi et de la formation.

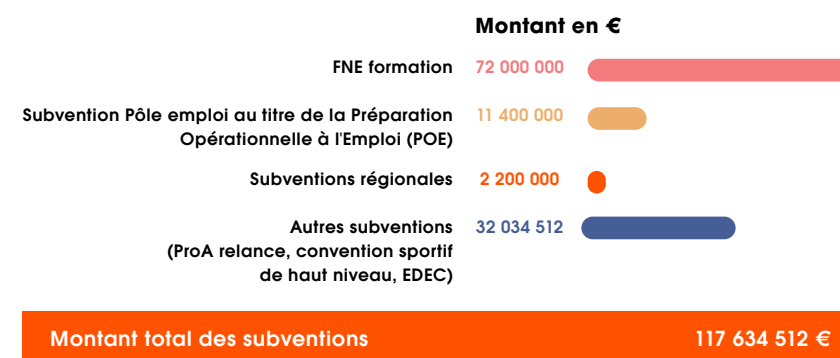
Les partenariats nationaux* et régionaux** développés constituent une corde de plus à notre arc et apportent à nos publics bien plus que des services : des solutions coordonnées, pratiques et exhaustives.

*Agefiph, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), APEC, ministère de la Culture, ministère des Sports, ministère du travail, Place des entreprises, Pôle emploi, réseau des Carif Oref (RCO).

** Conseils régionaux, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS/DRIEETS/DEETS), Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports (DRAJES), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), CAP EMPLOI, Agefiph en région, Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ), réseau des Carif Oref (RCO).

Des subventions, une capacité d'intervention augmentée

En 2021, l'Afdas a vu sa capacité d'intervention augmentée sous l'effet des subventions portant ainsi les ressources globales de l'Opérateur à plus de 700 millions d'euros (fonds gérés et subventions allouées) avec une augmentation du montant des subventions de **141%**, un véritable accélérateur au service de la reprise dans nos champs.



Une reprise progressive accompagnée

1 853

demandeurs d'emploi formés dans le cadre de la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) pour sécuriser les recrutements

14 639

salariés formés avec le soutien du FNE Formation pour renforcer l'employabilité des salariés.

90%

des entreprises accompagnées via le FNE Formation sont des moins de 50 salariés pour soutenir la reprise des TPME

L'observation de l'emploi au service d'un développement éclairé

Pour accompagner les politiques formation des branches, les observatoires visent à mesurer le besoin quantitatif et qualitatif d'emplois et de formations : un outil majeur pour mettre en adéquation l'offre et la demande de formations.

L'Afdas a piloté cette année une **vingtaine** d'études et observatoires sous l'impulsion des instances politiques de la branche professionnelle (CPNEF – commission paritaire nationale emploi formation). Des données publiques et consultables sur notre site Web dédié aux observatoires des métiers des secteurs couverts par l'Afdas pour permettre un accès et une exploitation par toutes et tous : branches professionnelles, organismes de formation, entreprises, candidats, salariés en reconversion, etc.



Liste des études et actions portées par l'opérateur de compétences en 2021

Branche	Études engagées par l'Opérateur de compétences en 2021
Audiovisuel	Participation à l'organisation des rencontres animation formation et des rencontres animation développement innovation
	Réalisation d'un référentiel de compétences et d'une fiche emploi-repère pour le métier d'administrateur de production, dans la branche de l'audiovisuel
	Mise à jour de l'outil de navigation dans les statistiques de l'audiovisuel
Casinos	Réalisation de diagnostic action dans le secteur des Casinos
Exploitation cinématographique	Réalisation de diagnostic action dans le secteur de l'exploitation cinématographique
Golf	Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes dans la branche du Golf
Hôtellerie de Plein Air	Réalisation d'une cartographie prospective métiers et compétences dans le secteur de l'Hôtellerie de Plein Air
Interbranches	Étude prospective Emploi-Formation - contrat d'étude prospective La Réunion
	Étude prospective sur l'évolution des modes de vie et de consommation, en lien avec les évolutions sociétales et technologiques et leurs impacts sur les compétences professionnelles au sein des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement
	Étude de marché sur l'actualisation de la cartographie des emplois liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
	Convention Cadre de partenariat entre le ministère du Travail, l'IFT, AKTO, l'Afdas et l'OPCO EP pour la mise en place de la plateforme de promotion des métiers et des emplois dans le tourisme
	Étude emploi formation dans les DROM
	Portraits de territoire
Publicité	Étude sur l'analyse du paysage de l'apprentissage dans la Publicité et étude d'opportunité sur la création d'un "CFA de Branche"
Sport	Réalisation d'une étude "Panorama national de l'insertion professionnelle par le sport"
	Contrat d'étude prospective Sport en Île-de-France
	Réalisation de diagnostic action dans le secteur du sport
	Mise à jour du tableau de bord des indicateurs de la branche du sport
	Étude d'opportunité et de faisabilité d'un GEIQ Sports et Loisirs Pays de La Loire

#4. Activité

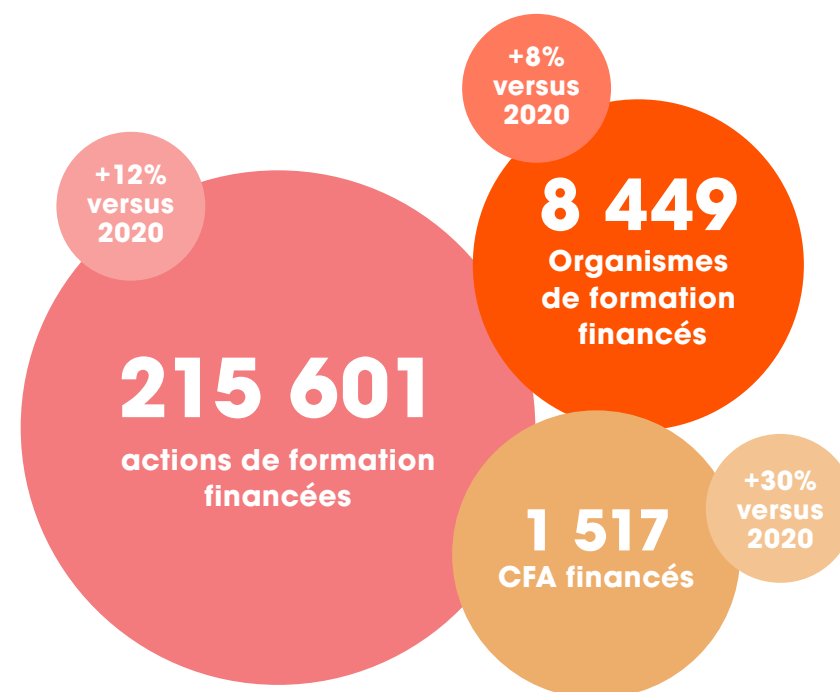
Après la crise, la reprise ?



La formation initiale et continue pour rebondir autrement et durablement !

Continuer à investir dans les compétences s'est imposé comme une évidence pour les secteurs de l'Afdas dans une phase de sortie de crise. La formation a donc été en 2021 la clé de voûte de la reprise économique. Les entreprises ont su mesurer son caractère stratégique et la nécessité structurelle de former leurs salariés. Pour certaines, la culture formation était déjà bien ancrée, pour d'autres, nos actions de sensibilisation et de conseil ont permis de les mettre sur la voie d'une professionnalisation raisonnée.

Entre transformation numérique, exigence de nouvelles compétences de plus en plus diversifiées, transition écologique, et l'arrivée de nouveaux métiers, l'exigence de se former devient le pilier d'une croissance économique pérenne et durable.



Le développement de l'apprentissage dans tous les secteurs, une tendance confirmée !

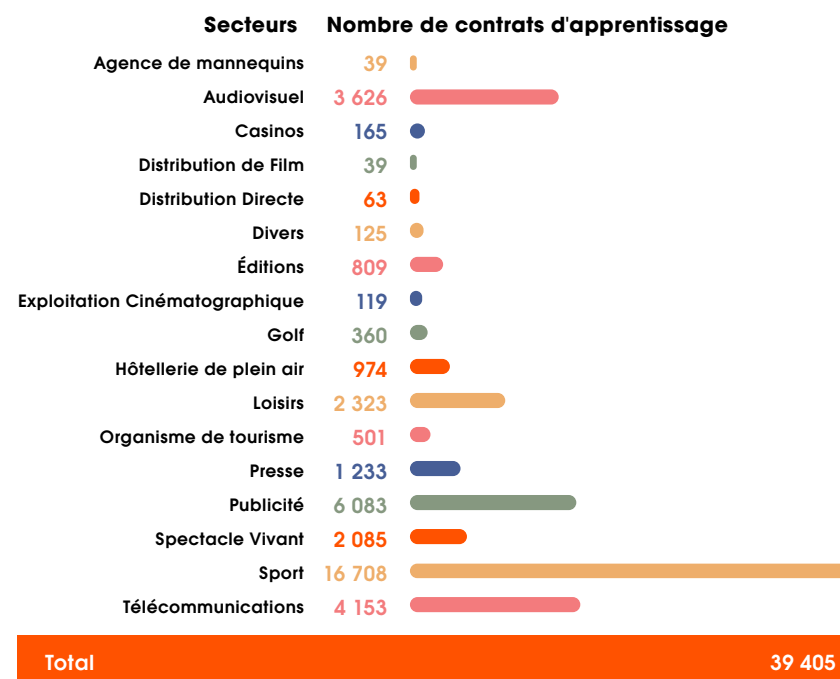
39 405 contrats d'apprentissage en 2021 : une évolution de plus de 74%.

Le plan "un jeune, une solution" avec notamment l'octroi d'aides exceptionnelles, les effets avérés de la réforme, la reprise d'activité et les actions de promotion menées par l'Opérateur de compétences ont contribué à la croissance exponentielle des contrats en apprentissage en 2021.

Ces chiffres sont donc le fruit d'une réussite collective à la fois des CFA, de l'État et des Opérateurs de compétences œuvrant ensemble au développement de l'apprentissage et à la reconnaissance de l'apprentissage comme une voie d'excellence.

Si l'on regarde de plus près les indicateurs, cette hausse est observée sur l'ensemble des secteurs de l'Afdas, signe d'un engagement fort des entreprises, signe aussi d'une évolution majeure dans l'égalité des chances. A l'évidence, le développement de l'apprentissage à l'Afdas rebat les cartes en matière d'orientation professionnelle et de promotion des métiers.

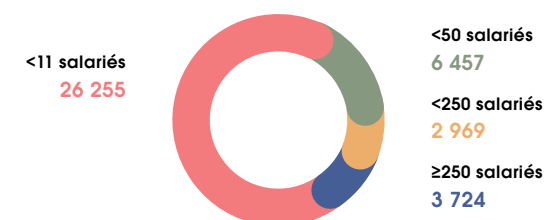
Répartition des contrats d'apprentissage par secteur



Répartition des contrats d'apprentissage par tranche d'effectif

Les adhérents font de plus en plus le choix d'utiliser l'apprentissage comme un levier de développement des compétences pour aujourd'hui, demain et après-demain. Ainsi, 1 entreprise sur 3 a conclu un contrat en apprentissage en 2021 avec une très forte mobilisation des moins de 50 salariés qui représentent plus de 83% des contrats signés, non loin d'être conforme à la structuration du portefeuille de l'Afdas.

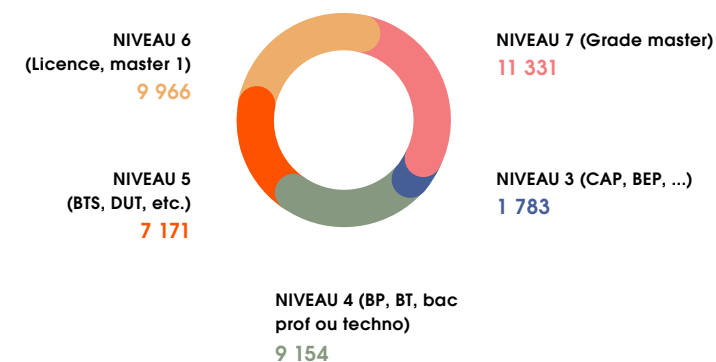
Tranche d'effectif et nombre de contrats en 2021



Répartition des contrats d'apprentissage par niveau de diplôme

Il est également à noter que 72% des apprentis ont préparé un diplôme, un titre ou une certification de niveau Bac+2 au minimum. Ils étaient 23% à être engagés dans un parcours de niveau Bac, notamment dans le champ du sport ou du spectacle vivant, quand 5% ont visé une qualification de niveau CAP ou BEP.

Niveau du diplôme visé et nombre de contrats en 2021

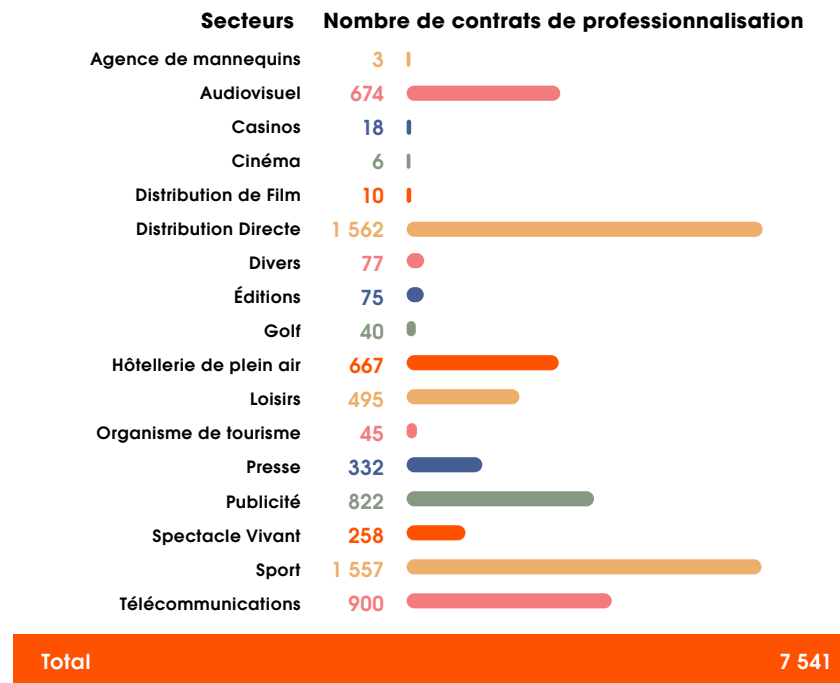


Le contrat de professionnalisation, au plus près de la qualification.

Le contrat de professionnalisation reste un dispositif mobilisé par les entreprises pour les processus de qualification, il est même en progression de 12% en 2021. Cela démontre bien qu'il n'y a pas de substitution d'un contrat par l'autre.

Au contraire, dans un contexte professionnel où l'évolution des compétences devient fulgurante, l'adéquation entre ce "à quoi" on se forme et ce "pourquoi" on se forme s'inscrit dans une logique rationnelle : celle qui postule la finalité de l'acte de formation et la maîtrise d'un geste professionnel comme motivation première d'une entrée en formation, et la mise en œuvre quasi instantanée des compétences développées en formation. C'est cet aspect adéquationniste, particulièrement vrai dans les secteurs couverts par l'Afdas qui explique le maintien et la progression du contrat de professionnalisation.

Répartition des contrats de professionnalisation par secteur



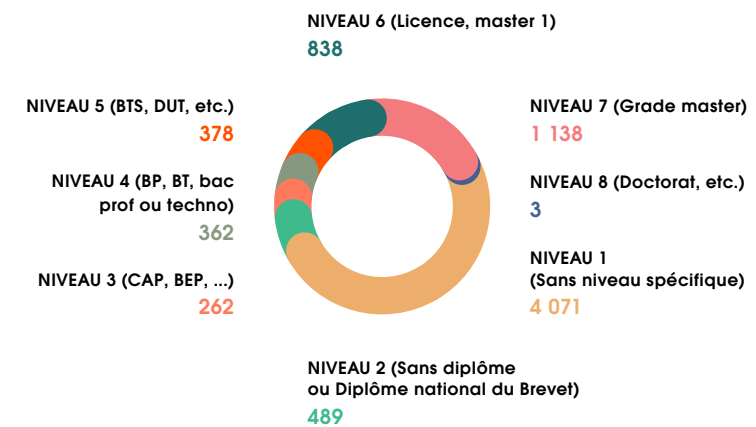
Répartition des contrats de professionnalisation par tranche d'effectif

Tranche d'effectif et nombre de contrats en 2021



En effet, quand l'objectif est l'acquisition de gestes métiers et de qualifications, le choix se porte sur ce dernier puisque 58 % ne visent pas l'obtention d'un diplôme, mais plutôt une qualification type CQP (certificat de qualification professionnelle), une reconnaissance convention collective ou l'acquisition de compétences.

Répartition des contrats de professionnalisation par niveau de diplôme



Le plan de développement des compétences, une opportunité pour faire face aux mutations

Dans le cadre du contexte de reprise d'activité, l'ex-plan de formation a été, plus que jamais, un des outils à la disposition des entreprises pour adapter les compétences de leurs salariés au poste de travail et maintenir leur capacité à occuper un emploi au regard notamment de l'évolution des métiers, des technologies et des organisations qui se sont particulièrement accélérées avec la pandémie.

En 2021, **98 728** salariés permanents des entreprises adhérentes à l'Afdas ont été formés, cela représente presque **20%** des salariés. Là aussi, un taux d'accès à la formation des salariés qui reflète bien la culture formation de nos secteurs.

Actions de formation au titre du Plan de développement des compétences des moins de 50 salariés

Nombre d'actions	46 807
Montant en €	33 563 137

Actions de formation au titre des contributions conventionnelles

Nombre d'actions	77 513
Montant en €	57 838 392

Actions de formation au titre des contributions volontaires des entreprises

Nombre d'actions	38 833
Montant en €	21 974 775

L'Afdas et ses publics particuliers, une intermédiation utile

L'une des singularités de l'Afdas est le rôle indispensable de "guichet unique" pour la formation, l'accompagnement et la sécurisation des parcours des publics spécifiques aux carrières singulières : salariés intermittents du spectacle, artistes-auteurs, journalistes de presse rémunérés à la pige, sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, saisonniers des loisirs et du tourisme, etc.

Dans ce contexte de "crise des vocations" rencontré sur certaines de ces professions, la formation et ses dispositifs associés sont des leviers indispensables pour fidéliser ces publics en leur permettant d'élargir leur portefeuille de compétences mais aussi de préserver leur "capital" compétences et qualification.

Actions de formation au titre du Plan de développement des compétences des intermittents du spectacle

Nombre d'actions	15 632
Montant en €	36 638 258
Nombre de salariés intermittents du spectacle formés	13 262
Taux d'accès à la formation des salariés intermittents du spectacle	13%

Actions de formation au titre de la formation des artistes-auteurs

Nombre d'actions	4 018
Montant en €	8 100 335
Nombre d'artistes-auteurs formés	3 060
Taux d'accès à la formation des artistes-auteurs	1%

Actions de formation au titre du Plan de développement des compétences des journalistes pigistes

Nombre d'actions	108
Montant en €	262 716
Nombre de journalistes -pigistes de la presse formés	99
Taux d'accès à la formation des journalistes rémunérés à la pige	2%

L'Appui-Conseil, entre spécialisation et développement

La formation n'est pas l'alpha et l'oméga du développement des compétences, en amont d'une action de formation, il est parfois utile de poser un diagnostic. Parce que la réflexion, l'introspection et la mise en œuvre d'un plan d'actions concernent aussi bien les entreprises que les salariés de ces dernières, l'Afdas a conçu deux types d'Appui-Conseil :

1. Un Appui-Conseil Entreprise qui se spécialise.

Le pilier de notre offre de services aux entreprises "mettre en œuvre un projet RH" compte aujourd'hui 8 Appuis-Conseils conçus par le pôle innovation sociale de l'Afdas :

Appui-Conseil

RH
RSE
Rebondir
Handicap
RH transition collective
Egalité professionnelle
Transformation digitale
Transition écologique
Cybersécurité

Une offre que l'opérateur de compétences a fait le choix d'étoffer ces deux dernières années, pour accompagner l'entreprise dans une analyse sur-mesure de ses besoins, ses projets, ses pratiques afin de définir un plan d'actions et les soutenir dans sa mise en œuvre opérationnelle.

Cette année, l'Afdas a financé 601 Appuis-Conseils Entreprise, c'est 31% de plus qu'en 2020. Dans ce contexte de reprise d'activité, cette prestation a été un outil structurant, notamment au service d'une relance durable.

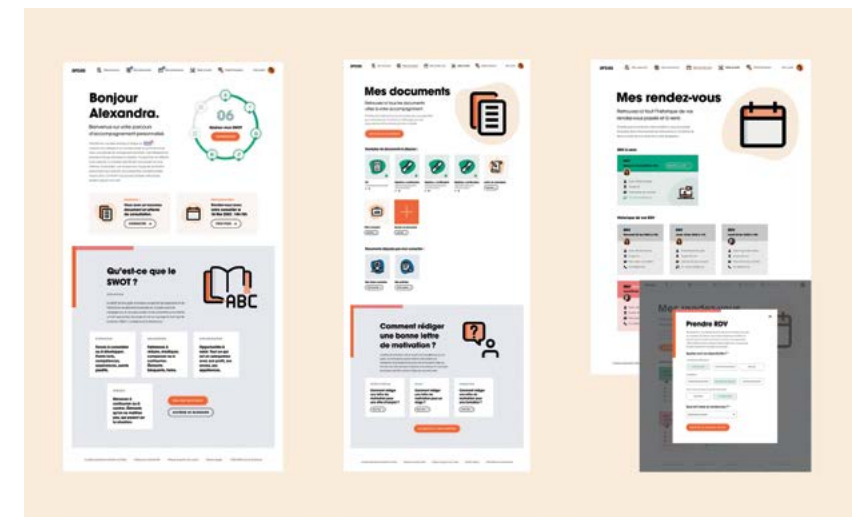
2. Un Appui-Conseil Carrière qui se développe.

L'Appui-Conseil Carrière, initialement conçu pour anticiper la reconversion des sportifs professionnels, a été rapidement mis à l'échelle pour d'autres secteurs d'activité à la demande de certaines branches professionnelles (publicité, espaces de loisirs, spectacle vivant) mais aussi pour nos publics spécifiques (salariés intermittents du spectacle, journalistes de presse rémunérés à la pige, sportifs de haut niveau).

Parce qu'un regard extérieur permet au salarié de prendre de la hauteur, les partenaires sociaux et l'Afdas ont imaginé une réponse souple, adaptée à leur besoin et 100% financée via les fonds conventionnels de la branche.

Un conseiller formation, spécialiste du secteur d'activité, accompagne le salarié pour faire un bilan de sa situation professionnelle, développer et faire reconnaître ses compétences, ou préparer son évolution professionnelle. Un suivi qui prend en compte les besoins et la maturité des projets de la personne accompagnée, les contraintes personnelles et professionnelles et les potentielles échéances.

Au cœur de cet accompagnement, l'Afdas propose l'accès à une plateforme web conçue comme un espace de coworking performant et sécurisé entre le salarié et le conseiller Afdas, pour interagir à chaque étape de son parcours.



En 2021, nous avons financé 309 Appuis-Conseils Carrière, un début prometteur quand on sait que la prestation a été déployée dans sa version élargie à d'autres branches et publics au 2^{ème} semestre de l'année.

#5. Une gouvernance agile et responsable au service de l'intérêt général.

La crise et maintenant la reprise, auront démontré que les branches par leur dimension agrégat cohérent des entreprises et des salariés qui la constituent, sont bien le bon niveau pour construire des politiques formation ambitieuses au service de l'emploi, des qualifications et des certifications.

Composition du Conseil d'administration au 31/12/2021 Membres titulaires

Collège "employeurs"

EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE ET DISTRIBUTION DE FILMS

Agathe de FOUCHER
Fédération Nationale des Cinémas Français — FNCF

AUDIOVISUEL

Emmanuel BOUTTERIN
FESAC - Syndicat National des Radios Libres - SNRL
François CAILLE
FESAC - Union Syndicale de la Production Audiovisuelle - USPA
Valérie LEPINE
FESAC - Union des Producteurs de Cinéma - UPC
Jean-Yves MIRSKI
FESAC - Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia - FICAM
Laurent TOLAZZI
FESAC - Syndicat Medias Service Public - SMSP

SPECTACLE VIVANT

Isabelle GENTILHOMME
Présidente du Collège Employeurs, Présidente du Conseil d'Administration.
FESAC - Syndicat National Du Théâtre Privé - SNDTP
Philippe GRIMM
FESAC - Syndicat des Entreprises Artistiques et Culturelles SYNDEAC
Laurence RAOUL
FESAC - Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacle - SNES

LOISIRS

Karine RAYNAUD
Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels - SNECAC

PUBLICITÉ

Amélie CAYZAC
Trésorière
Association des Agences Conseils en Communication AACC

Valérie SEGARD
Union des Médias et Supports Publicitaires - UMSP

DISTRIBUTION DIRECTE

Lionel WAWRZYNIAK
Syndicat de la Distribution Directe — SDD

PRESSE ÉCRITE ET AGENCES DE PRESSE

Yves BONNEFOY
Secrétaire adjoint
Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale — SPQR
Rémi VINCENT
Syndicat des Éditeurs de la Presse Magazine — SEPM

ÉDITION

Axelle CHAMBOST
Syndicat National de l'Édition — SNE

CASINOS

Sylvie BARRUCAND
Casinos de France

SPORT

Nicolas BARBEAU
Conseil Social du Mouvement Sportif — CoSMoS
Philippe DIALLO
Conseil Social du Mouvement Sportif — CoSMoS
Laurent MARTINI
Conseil Social du Mouvement Sportif — CoSMoS

TOURISME ET HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Rémi PESCHIER
Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air — FNHPA

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Laurence BERTHONNEAU
HumApp
Jean-Pierre CHARON
HumApp
Julie LARANCE DROZ
HumApp

Collège "salariés"

CGT

Angeline BARTH
Présidente du Collège Salariés, Vice-Présidente du Conseil d'Administration
Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle — FNSAC-CGT
Fabien BEIERSDORFF
CGT-Commerce
Pascal LEFEBVRE
Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication FILPAC-CGT

#5. Gouvernance

Didier LELLIS

Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication FILPAC-CGT
William MAUNIER
Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle — FNSAC-CGT
Emmanuel VIRE
Syndicat National des Journalistes — SNJ-CGT

FO

Bernard ALLAIN
Fédération des Employés et Cadres — FOCOM
Jérôme ARGER-LEFEVRE
Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse — FASAP-FO
Thierry NOLEVAL
Secrétaire adjoint
Syndicat National de la Presse, de l'Édition et de la Publicité — SNPEP FO

CFE-CGC

Patrick BIHOREAU
Fédération Culture, Communication, Spectacle FCCS CFE-CGC
Yannick HEURTAULT
Fédération Culture, Communication, Spectacle — FCCS CFE-CGC
Marie RUSSO
Fédération Culture, Communication, Spectacle — FCCS CFE-CGC

CFTC

Anne CHATAIN
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens Fédération CFTC Média +
Imane HARRAOUI
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens Fédération CFTC Média +
Damien MOUCHET
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens Fédération CFTC Média +

CFDT

René FONTANARAVA,
Trésorier adjoint
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT
Marie GUIONNET-RUSCASSIE
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT
Françoise JARDOT
CFDT-Services
Rémi LOURDELLE
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT
Christophe MORIN
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT
Christophe PAULY
Fédération Communication, Conseil, Culture — F3C-CFDT

SOLIDAIRES

Laurent GERARD
Syndicat National des Journalistes — SNJSolidaires
Mylène GIRARDEAU
Syndicat National des Journalistes — SNJ-Solidaires
Roseline ROY
Syndicat National des Journalistes — SNJ-Solidaires

#6. L'Afdas en pratique

Restez connectés à l'Afdas !

Un nouveau site internet pour faire savoir, faire comprendre, faire agir

Le lancement du nouveau site de l'Afdas tient une place centrale dans la digitalisation de ses services et vise, dans ce cadre, à répondre à trois enjeux majeurs : faire savoir, faire comprendre et faire entreprendre entreprises et professionnels pour que la formation soit un investissement durable au service de leur stratégie, de leurs talents et de leur développement.

Pour tenir ces objectifs, la navigation est organisée en fonction des spécificités de chaque public avec des parcours dissociés pour les entreprises, les particuliers ou prestataires de formation grâce à une entrée par cible puis par besoin. Il propose également un raccourci de connexion au portail Mya de gestion dématérialisée des dossiers de financement, un agenda optimisé par typologie de rendez-vous, un centre de ressources organisé par thématique, par profil et par contenu.

Découvrez-le sans plus attendre : <https://www.afdas.com/>



Gardez le contact avec votre délégation régionale !

Vous souhaitez contacter l'Afdas ?

Nos équipes sont à votre disposition au **01 44 78 39 39*** du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu.

*Bon à savoir : le message d'accueil vous guide vers le bon interlocuteur en fonction de votre besoin.

Adresse des Délégations et Bureaux

— Siège social

66, rue Stendhal – CS 32016
75990 Paris Cedex 20

— Délégation Ile-de-France

66, rue Stendhal – CS 32016
75990 Paris Cedex 20

— Délégation Hauts-de France

Immeuble le Vendôme
50, rue Gustave Delory - 59000 Lille
lille@afdas.com

— Délégation Normandie

Le Plug N'Work
2, rue Jean Perrin - 14460 Colombelles
normandie@afdas.com

Bureau de Rouen

Centre d'affaires Regus
72, Rue de Lessard - 76100 Rouen
normandie@afdas.com

— Délégation Bretagne - Centre-Val de Loire

19, rue des Veyettes - 35000 Rennes
rennes@afdas.com

Bureau de Brest

ABCdays – Centre d'Affaires du Port – 6, rue de Porstrein – Port du Commerce - 29200 Brest
brest@afdas.com

#6. Pratique

Bureau d'Orléans

Centre d'affaires Regus Orléans Coligny
Immeuble Val de Loire
4, passage de la Râpe - 45000 Orléans
orleans@afdas.com

Ouverture d'un bureau à Tours en septembre 2022.

— Délégation Pays de la Loire

Centre d'affaires Buro Club
2, rue de Crucy - 44000 Nantes
nantes@afdas.com

— Délégation Grand-Est Bourgogne-Franche-Comté

8, rue Gustave Adolphe Hirn
CS90180 - 67000 Strasbourg Cedex
strasbourg@afdas.com

Bureau de Metz

86, rue aux arènes - 57000 Metz
metz@afdas.com

Bureau de Dijon

Maison des entreprises
6, allée André Bourland - 21000 Dijon
dijon@afdas.com

— Délégation Auvergne Rhône-Alpes

56, rue Smith – CS 30305 - 69286 Lyon Cedex
lyon@afdas.com

Bureau de Clermont-Ferrand

28, rue Jean Claret - 63000 Clermont-Ferrand
clermont-fd@afdas.com

Bureau de Chambéry

Parc d'Activité des Fontanettes – 229, rue Joseph Fontanet – Bâtiment C - 73000 Chambéry
chambery@afdas.com

— Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

40, boulevard de Dunkerque – CS 70522
13471 Marseille Cedex 02
marseille@afdas.com

Bureau de Nice

Spaces Grand Arenas - 143, boulevard René Cassin – Immeuble Nouvel'R – Bâtiment B
06200 Nice
nice@afdas.com

— Délégation Occitanie

219, rue Le Titien - 34000 Montpellier
occitanie@afdas.com

Bureau de Toulouse

Centre d'affaires Multiburo
59, allée Jean Jaurès - 31000 Toulouse
occitanie@afdas.com

— Délégation Nouvelle-Aquitaine

Les Jardins de Gambetta - Tour 2
74, Rue Georges Bonnac - 33000 Bordeaux
bordeaux@afdas.com

Bureau de Bayonne

4, route de Pitoys - 64600 Anglet
bayonne@afdas.com

— Délégation La Réunion

Centre d'Affaires de la SEMIR - ZAC 2000
16, rue Claude Chappe - 97420 Le Port
reunion@afdas.com

Délégation Guadeloupe, Martinique, Guyane

Immeuble Simkel – Centre d'affaires Buro Club
3 617, boulevard du Marquisat de Houelbourg
ZI Jarry - 97122 Baie Mahault
gmg@afdas.com

Bureau de Guyane

Centre d'affaires Buro Club
L'accordeur - 1, rue Roland Barrat
97500 Cayenne
gmg@afdas.com

Bureau de Martinique

Immeuble Equinoxes - Centre d'affaires BeBooster
12, rue des Arts et Métiers - 97200 Fort-de-France
gmg@afdas.com

#7. Annexe

Champs d'agrément couvert par l'Afdas.

Code IDCC	Nom de la convention collective	Nombre d'entreprises
2511	CCN du sport	20 948
1285	CC nationale pour les entreprises artistiques et culturelles	8 649
3090	CC nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant	7 694
0086	CC nationale des entreprises de publicité et assimilées	5 709
2642	CC de la production audiovisuelle	4 165
1631	CC nationale de l'hôtellerie de plein air	3 368
1790	CC nationale des espaces de loisirs, d'attractions et culturels	3 285
2121	CC nationale de l'édition (dont édition de livre, de musique, et phonographique)	2 252
2717	CC des entreprises techniques au service de la création et de l'évènement	1 430
3097	CC nationale de la production cinématographique	1 377
1909	CC nationale des organismes de tourisme	1 220
2148	CC nationale des télécommunications	967
1307	CC nationale de l'exploitation cinématographique	809
1480	CC nationale de travail des journalistes	735
1922	CC nationale de la radiodiffusion	663
2021	CC nationale du golf	494
3230	CC Editeur de la presse d'information spécialisée	417
2412	CC de la production de films d'animation	408
2257	CC nationale des casinos	246
3242	CC presse quotidienne et hebdomadaire en région	215
3225	CNN éditeurs de la presse magazine	142
3221	CNN employés, techniciens et cadres des agences de presse	94
0716	CC nationale des employés et ouvriers de la distribution cinématographique	91
2683	CC Nationale du portage de presse	90
2411	CC nationale des chaînes thématiques	80
2372	CC nationale des entreprises de la distribution directe	76
0892	CC nationale des cadres et agents de maîtrise de la distribution de film	70

Code IDCC	Nom de la convention collective	Nombre d'entreprises
2397	CC des mannequins adultes et des mannequins enfants de moins de seize ans	56
0214	CC des ouvriers des entreprises de presse de la région parisienne	12
5574	Groupe Canal +	11
0394	CC des employés de la presse quotidienne parisienne	10
5565	Groupe TF1	9
0509	CC des cadres administratifs de la presse quotidienne parisienne	6
0306	CC des cadres techniques de la presse quotidienne parisienne	2
5570	Opéra de Paris	2
5579	France Télévisions	2
5582	Institut national de l'audiovisuel	1
5581	Radio France internationale	1
5612	Accord conv. entrep. Eurosport	1
5567	ARTE	1
5569	Comédie française	1
Sous-total		65 809
Sans IDCC		5 352
Hors champ		351
Sous-total		5 703
Total		71 512

Les chiffres du rapport d'activité 2021
sont produits par la Direction financière,
Département contrôle de gestion de l'Afdas.

Directeur de publication :

Thierry Teboul

-

Département contrôle de gestion :

Grégory Lozach, Thomas Gendre,
Maureen Morel, Julie Nicolas, Frédéric Rigaud

-

Conception / Direction artistique :

Jardy & Jardy

-

Photographies :

François Joret
Mat Beaudet
iStock - Pexels - Adobe Stock - X

-

Impression :

Passion Graphic

-

afDas

DEMAIN SERA FORMATION

66, rue Stendhal - CS 32016 - 75990 Paris Cedex 20
Tél. : 01 44 78 39 39 - www.afdas.com